

« TENDANCES DE L'ORIENT »

L'exploit du drone de la Résistance : le 14-Mars sert les intérêts d'Israël

par Pierre Khalaf

PARTENAIRES | BEYROUTH (LIBAN) | 15 OCTOBRE 2012

ENGLISH ESPAÑOL



L'exploit du drone de la Résistance

Par Ghaleb Kandil

Le visage hideux de la pratique politique et médiatique libanaise, appelée « le jeu » par ceux qui s'y adonnent, alors qu'elle exprime une décadence de la morale et des critères patriotiques, a resurgi avec force. Cette pratique s'est illustrée par la polémique provoquée par la coalition du 14-Mars, en réaction au discours du secrétaire général du Hezbollah, sayyed Hassan Nasrallah, qui a révélé que le drone qui a survolé l'espace aérien israélien appartient à la Résistance libanaise.

Toute personnalité ou force politique a le droit d'exprimer son point de vue au sujet de n'importe quelle question. Mais dans les

Etats qui se respectent, cela doit se faire de manière à ne pas porter atteinte aux impératifs de la défense et de la sécurité nationales et à ne pas rendre service à l'ennemi.

La Constitution libanaise et le code pénal stipulent clairement qu'il est interdit de saper le moral de la population. Les textes utilisent le mot « nation » pour incriminer tout service politique ou moral rendu à l'ennemi et qui aurait pour conséquence d'affecter l'équilibre des forces en sa faveur en temps de guerre. Cela signifie que toute tentative de la part de Libanais de remonter le moral de l'ennemi constitue un crime puni par la loi.

Le drone qui a survolé l'espace aérien de la Palestine pendant un bon bout de temps est un développement stratégique sans précédent. Il s'agit donc d'une importante réalisation à l'actif de la Résistance et contribue à renforcer la souveraineté du Liban. Cet événement est un élément nouveau à ajouter à l'équation de la dissuasion établie par la Résistance pour protéger le Liban contre les ambitions et les velléités guerrières d'Israël.

Au-delà des considérations militaires, le survol du drone est un exploit dans la guerre psychologique et contribue à remonter le moral de la population en temps de guerre. Toute tentative de minimiser la portée de cet exploit et de l'utiliser pour créer un climat de peur porte atteinte au moral du peuple, affaiblit la nation et, par conséquent, rend service à l'ennemi.

L'ennemi lui-même était tout simplement effrayé par l'exploit libanais et ne l'a pas caché. Aussi, réaction libanaise visant à dénigrer la Résistance sert-elle à atténuer l'impact de cet acte sur Israël. L'attitude du 14-Mars sert exactement ce but. Quels que soient les prétextes avancés, comme par exemple le fait d'accuser le Hezbollah de vouloir provoquer l'Etat hébreu, et d'entraîner le Liban dans une guerre, le véritable objectif est clair. Surtout que la plupart de ceux qui ont initié cette campagne de dénigrement ont des antécédents dans la collaboration et la connivence directe ou indirecte avec Israël.

Parfois, une partie de l'opinion publique est tentée d'expliquer ces agissements par les profondes divergences qui divisent les Libanais sur beaucoup de questions. Mais ce type d'arguments est

inacceptable, d'autant que ces comportements servent les intérêts de l'ennemi. En réalité, il existe un camp politique libanais qui est impliqué jusqu'au cou dans un complot complexe et multidimensionnel, visant à liquider la Résistance, quel que soit le prix à payer, afin d'ancrer solidement le Liban à l'axe israélo-américain.

Nous aurions pu accorder à Saad Hariri et Samir Geagea des circonstances atténuantes s'ils avaient réclamé une réunion urgente du comité du dialogue national, chargé d'établir une stratégie de défense nationale, pour débattre de l'affaire du drone ; pour voir comment profiter des nouvelles capacités dévoilées par la Résistance pour défendre et protéger le Liban contre les violations quotidiennes de l'espace aérien libanais par l'aviation israélienne. Toutefois, le fait que ceux qui prétendent défendre la souveraineté du Liban mais ne bronchent pas devant 20000 violations israéliennes, et remuent ciel et terre lorsque le Hezbollah réussit à déjouer la défense anti-aérienne de l'Etat hébreu, n'a aucune explication. Sauf qu'ils se situent résolument dans le camp de l'ennemi, contre leur propre pays.

DÉCLARATIONS ET PRISES DE POSITIONS

SAYYED HASSAN NASRALLAH, secrétaire général du Hezbollah

« Le Hezbollah ne se cache de rien. Le drone qui a survolé la Palestine occupée n'est pas de fabrication russe mais iranienne et a été assemblé par des techniciens du Hezbollah. Les Libanais doivent être fiers de cette opération, qui est importante dans l'histoire de la révolution libanaise contre l'État sioniste. L'avion ne sera ni le premier ni le dernier que nous envoyons. Nous pouvons parvenir à toutes les zones. Le drone a décollé du territoire libanais. Il a traversé des centaines de kilomètres sans aucun obstacle ni problème technique. Il a traversé la mer et pénétré via les territoires palestiniens occupés. Il a pu survoler des sites israéliens sensibles avant d'être intercepté et abattu au-dessus du

réacteur nucléaire de Dimona. Je voudrais évoquer l'affaire dite de l'explosion d'un dépôt de munitions à Nabichit. Les principes élémentaires de toute stratégie militaire est de ne pas concentrer toutes les armes et munitions dont nous disposons dans un même endroit. Il est logique que la Résistance soit dispersée partout sur le territoire et veille à maintenir secrètes ses méthodes, sauf que leur problème est précisément avec cette Résistance. Un article paru dans la presse israélienne sur l'explosion de Nabichit affirme que personne ne regroupe ses munitions dans un même lieu lorsqu'il veut combattre Israël. Certains Libanais se prévalent de la souveraineté et ne reconnaissent pas cette nécessité, quand bien même l'ennemi nous l'aurait accordé. S'agissant de la Syrie, nous n'avons pas honte de nos positions. Jusqu'à cette heure, nous n'avons pas combattu aux côtés du régime, ni le régime ne nous l'a demandé. D'ailleurs, qui dit qu'agir ainsi serait dans l'intérêt du Liban ? Les informations véhiculées depuis deux semaines dans les médias électroniques affiliés au 14 Mars sur un soi-disant engagement militaire du Hezbollah en Syrie sont totalement fausses. Mais il y a un fait que le gouvernement et beaucoup de partis politiques occultent. Il s'agit du cas des villages syriens, limitrophes de la Békaa et habités en grande partie par des Libanais, toutes confessions confondues : chiites, sunnites, chrétiens, alaouites. Ces vingt-trois contrées et douze fermes abritent 30000 Libanais. Les médias devraient enquêter sur place pour vérifier ces données. Certains de ces habitants sont proches du Hezbollah, qui leur a laissé libre choix en ce qui concerne leur dissociation ou pas des événements en Syrie au début de la crise. C'est seulement lorsque les groupes armés ont attaqué leurs maisons, agressé, kidnappé et déshonoré leurs habitants que certains ont décidé de mener la bataille contre les agresseurs. Ces villages restent les cibles d'attaques quotidiennes, et le gouvernement doit veiller sur ces Libanais tués alors qu'ils protégeaient ce pays. Les Libanais en Europe et en Amérique latine méritent certes l'attention des autorités, mais les Libanais dans les villages syriens sont oubliés. S'agissant d'Abou Abbas, il était responsable de la structure militaire du Hezbollah dans la Békaa et chargé de l'infanterie. Parmi les jeunes dont il avait la charge, ceux qui se trouvent dans les villages syriens aux frontières. »

MICHEL SLEIMAN, président de la République libanaise

« La possibilité de prolonger mon mandat pour une durée d'un an ou deux est totalement écartée. La solution au cas où l'élection présidentielle n'a pas lieu, c'est que le gouvernement réuni serait en charge de la gestion du pays. Rien ne justifie que les chrétiens vivent dans la peur. Aucun danger ne plane sur eux. Leur situation est semblable à celle de tous les citoyens. Seul le dialogue écarte les appréhensions et les musulmans du Liban désirent que les chrétiens aient un rôle avant-gardiste. Je ne crois pas que le pape Benoît XVI a des craintes au sujet des chrétiens du Liban et c'est pour cela qu'il a signé l'Exhortation apostolique au Liban. Il n'est pas demandé au président de la République de faire des miracles, d'autant que le Liban est un miracle en soi. Il se doit de protéger le Liban en faisant preuve de volonté et de détermination et en œuvrant de façon soutenue dans le cadre de la Constitution. Notre Constitution post-Taëf a été appliquée pendant 20 ans à l'ombre de la présence syrienne. Qu'on le veuille ou non, les Syriens étaient invités par la classe politique de l'époque à intervenir. Ils ont réussi en certaines choses et ils ont échoué dans d'autres, mais il ne fait pas de doute qu'ils ont veillé à appliquer l'accord de Taëf. Après leur retrait, ce fut à nous d'appliquer la Constitution sans parrainage et sans tutelle, et c'est là qu'apparaissent les lacunes qui entravent la bonne marche des institutions. Il existe au niveau de la Constitution des failles qui ne se rapportent pas uniquement aux prérogatives du président de la République et il faut à cet égard préserver l'esprit de Taëf. Les circonstances que nous traversons aujourd'hui ont amené le président de la République à adopter des positions sur des bases plus claires et à défendre la Constitution. Mes positions au sujet des questions nationales n'ont pas changé depuis que j'étais à la tête du commandement de l'armée. En temps ordinaire, les prises de position sont ordinaires, mais en temps de crise, nous devons assumer nos responsabilités et prendre position. Je suis un président consensuel et j'invite toutes les factions à se tenir à mes côtés afin que je puisse accomplir mon devoir en préservant la Constitution. À circonstances exceptionnelles, attitudes exceptionnelles. Nous n'avons pas présenté de plainte contre la Syrie au Conseil de

sécurité ni à la Ligue arabe (dans l'affaire Samaha, ndlr). Le président Bachar al-Assad n'est pas encore entré en contact avec moi. J'ai déjà dit que j'attends un appel du président Assad pour clarifier les choses. Je n'ai pas reçu de mot d'ordre en Turquie. Tout ce que j'ai discuté là-bas, c'est l'affaire des otages détenus en Syrie. Je ne reçois pas de mot d'ordre et mes positions sont claires. Les parties régionales ont intérêt à maintenir la stabilité au Liban. La situation en Syrie n'évolue pas en direction de la partition. A son avis, la crise syrienne pourrait encore durer. »

MICHEL AOUN, leader du Courant patriotique libre au Liban

« Je suis un observateur. J'ai refusé de commenter, d'infirmer ou de confirmer l'information selon laquelle j'aurais été victime d'une tentative d'attentat. L'enquête est en cours à Saïda et j'attends les résultats du juge, même si nous avons fait notre enquête interne. Les services de renseignements des FSI ont été démis de l'affaire, parce qu'ils se sont mal comportés avec les témoins. C'est ce service qui a diffusé les informations selon lesquelles il n'y aurait pas eu d'attentat. Je ne vois pas pourquoi je devrais présenter des excuses à May Chidiac. Ce serait admettre une responsabilité quelconque. Or nous n'avons rien à voir avec cette histoire. Nous rejetons les propos contre les personnes handicapées. La plupart desdits déplacés sont en fait des membres de l'Armée syrienne libre, ce qui justifie les incursions syriennes. Tous les crimes commis au Liban l'ont-ils été par le régime syrien, ou certains de ces crimes leur ont été sciemment imputés ? Il y a des criminels libanais. Le Hezbollah possède des missiles capables d'atteindre Israël, au delà de Haïfa. Pourquoi, alors, certains sont-ils surpris lorsqu'ils découvrent que le parti possède des munitions. Les armes du Hezbollah sont déployées stratégiquement et c'est au parti de gérer cette affaire. Celui qui s'oppose aux propositions électorales que nous avons avancées est responsable du blocage des discussions. Les Forces Libanaises et les Kataëb bradent les droits des chrétiens. Dans l'affaire Gebran Tuéni, les documents exhibés çà et là deviennent risibles. C'est à la justice de se prononcer. Si l'implication du Hezbollah était vérifiée, il y aurait de sa part une vive condamnation. »

NAJIB MIKATI, Premier ministre du Liban

« Des efforts sont déployés pour l'élaboration d'une nouvelle proposition de loi électorale, inspirée de celle soumise par l'ancien ministre Fouad Boutros et alliant les principes de la majoritaire et de la proportionnelle. Des contacts politiques, englobant même le chef du Législatif Nabih Berry, sont en cours pour parvenir à un consensus à ce sujet. Nous sommes convaincus que toute loi garantissant la victoire des 8 ou des 14 Mars ne passera pas au Parlement. Nous devons chercher d'autres alternatives assurant la bonne représentativité et prenant en compte les craintes des chrétiens, et ce avant la fin de l'année. L'adoption de la loi électorale de 1960 est impossible »

FAHD MASRI, responsable de l'information de l'Armée syrienne libre

« Le Hezbollah est impliqué jusqu'au cou dans le crime ; le peuple syrien n'oubliera pas ceux qui lui portent atteinte. Nous leur demanderons des comptes, et très rigoureusement ! Nous mettons en garde le Hezbollah, a repris M. Masri, contre la poursuite de ses actions. Si un terme n'y est pas mis, nous sommes en mesure de lui infliger une leçon inoubliable au cœur même de la banlieue sud. Nous disons à Hassan Nasrallah : nous savons comment t'atteindre ; tu n'es pas hors de portée de nos coups, toi et toute ta bande. L'ALS a arrêté 13 combattants du Hezbollah avec tout leur équipement militaire, ce ne sont ni des pèlerins, ni des touristes, ni des personnes en visite familiale. Le sort de ces hommes-là, dans le rif de Homs à ce qu'il me semble, dépend du Hezbollah. Il faut que ce parti retire ses hommes du territoire syrien et cesse de violer notre souveraineté. Ne transformez pas vos enfants en chair à canon. »

EVÉNEMENTS

L'Agence d'information Al-Markazia a rapporté qu'un avion d'Air France a atterri, lundi dernier, à l'aéroport Rafic Hariri, avec deux commandants français de l'unité d'élite (GIGN) à bord, dans le

cadre d'une mission visant à fournir des sessions de formation anti-terroriste et à renforcer la sécurité des vols des compagnies aériennes françaises à destination de Beyrouth. Les deux commandants ont quitté le Liban le lendemain, après avoir accompli leur mission. Dans le cadre de la coopération entre les deux pays, la mission a été facilitée et les deux officiers ont immédiatement été transférés, accompagnés d'un officier de l'Armée libanaise, vers une salle spéciale, loin des regards des voyageurs.

Selon le quotidien libanais Ad Diyar, la Finul a considérablement diminué sa présence au Sud, et ce sans déclaration officielle. Peu à peu, la Finul retirait une partie de son contingent alors que tous les Etats semblent avoir oublié la résolution 1701, devenue aujourd'hui lettre morte. La situation aujourd'hui serait donc semblable à celle d'avant le 12 juillet 2006.

REVUE DE PRESSE

AS SAFIR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DE LA MAJORITÉ, 12 OCTOBRE 2012)

En déclarant publiquement que le drone, fabriqué en Iran, a été envoyé par le Hezbollah, Hassan Nasrallah lance un défi aux pays arabes. Les experts, quant à eux, conviennent que l'incident du drone « Ayoub » forcera les autorités israéliennes et les forces aériennes et terrestres de l'Otan à revoir plusieurs des équations établies depuis la guerre de juillet 2006. En effet, suite à cet incident, Israël devra réévaluer ses systèmes de défense.

Il est fort probable qu'Israël aie bien compris la portée d'un tel événement et les conséquences de la violation de son territoire aérien par un simple drone, certes perfectionné, malgré les radars et les missiles anti-aériens. C'est probablement là que réside l'objectif de ce drone : dissuader Israël d'envisager une attaque contre le Liban et renforcer la confiance dans la capacité de la Résistance à défendre son peuple et son pays.

En outre, la Résistance a probablement pu obtenir des vidéos en

direct de nombreuses cibles potentielles. Cependant, l'importance cruciale de cette mission demeure dans son timing, à un moment où la région est en ébullition et où Israël menace d'attaquer l'Iran et le Hezbollah.

Sur le plan, l'affaire du drone a redéfini les grands titres de la Résistance ainsi que sa stratégie nationale de défense, et a étouffé toutes les déclarations et mesures visant à apprivoiser la Résistance jusqu'à la faire disparaître.

AS SAFIR (12 OCTOBRE 2012)

IMAD MARMAL

Le parti Kataëb se vante des positions que le distinguent du 14-Mars, car il estime qu'il s'agit là d'une preuve de son indépendance. Mais des sources dirigeantes Kataëb reprochent au Hezbollah de n'avoir pas saisi les nombreux signaux lancés par le parti. Une source proche de l'ancien président Amine Gemayel énumère ces gestes de bonne volonté :

- Le président Gemayel a pris l'initiative d'appeler le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, Mohammad Raad, au lendemain de l'enlèvement des onze pèlerins libanais en Syrie, pour dénoncer le kidnapping et exprimer sa solidarité.

- L'interview politique accordée par Amine Gemayel à la chaîne al-Manar, et qui a suscité de vives critiques de la part de ses alliés.

- La flexibilité affichée par le Hezbollah à l'égard des accusations lancées contre quatre membres du Hezbollah dans l'affaire de l'assassinat de Rafic Hariri. Le parti a fait une séparation entre ces accusations et la possibilité de développer sa relation avec le Hezbollah.

- Les députés Kataëb maintiennent des relations bonnes et amicales avec leurs collègues du Hezbollah au Parlement.

- Les Kataëb ont refusé de participer à l'exploitation des documents diffusés par Al-Arabiya sur une prétendue implication du Hezbollah dans l'assassinat de Gebran Tuéni. Les milieux du parti estiment que ces documents manquent de crédibilité et nécessitent un examen approfondi avant d'être adoptés. Ils

soulignent qu'il n'est pas logique que les auteurs de ce crime laissent derrière eux des traces de ce type. Il ne manquerait plus qu'ils publient les détails de l'opération dans les petites annonces d'un journal.

Les sources précitées reprochent au Hezbollah de n'avoir pas saisi d'une manière positive tous ces messages, voire de les avoir ignoré, sachant que « la protection du pays nécessite une ouverture réciproque ».

Ces mêmes sources ajoutent qu'il n'est pas concevable de « rester les otages du différend sur les armes », précisant que la position des Kataëb à ce sujet est une « question de principe », qui n'empêche pas l'existence de vastes espaces pour établir un dialogue productif avec le Hezbollah.

AS SAFIR (11 OCTOBRE 2012)

NABIL HAITHAM

Commentant l'affaire des « documents » diffusés par certaines chaînes satellitaires, un important pôle politique déclare : « Tous les chemins mènent aux élections législatives ». Il n'est plus étonnant, à chaque saison électorale, que chaque camp ait recours à l'exploitation politique et médiatique, du moment que rien n'est prohibé dans le but d'obtenir la majorité parlementaire tant convoitée.

Le pôle politique met en garde, cependant, contre le fait que chaque camp ne soit plus capable de contrôler sa rue, ouvrant ainsi la voie à des acteurs externes pour commettre des attentats ou perpétrer des assassinats. Et la même source d'ajouter : « Bkerké à jeter l'interdit religieux contre la loi de 1960, ce qui veut dire, pour les débutants en politique, que les élections n'auront pas lieu sur la base de cette loi. Ceux qui essaient de la légitimer seront, en fait, en train de consacrer la situation de déséquilibre dans le pays ».

Un haut dirigeant du 8-Mars affirme que ce qu'il craint le plus, ce n'est pas que le Courant du futur réussisse à gagner du temps, comme il le fait, dans l'espoir de revenir à la loi de 1960 avec l'aide de Walid Joumblatt, mais qu'il utilise toutes les armes interdites dans le conflit interne, avec l'approche des élections. Dans ce

contexte, il ne serait pas étonnant d'assister à la réouverture du dossier du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) dans un timing lié aux élections législatives, comme cela s'est produit lors du scrutin de 2009.

Le même dirigeant qualifie de « feuilles éparses » et non pas de « documents », les papiers montrés par la chaîne Al-Arabiya. « Ce n'est que le début, ajoute-t-il. Ils iront plus loin même s'il fallait exacerber les tensions confessionnelles au détriment de la sécurité et de la stabilité du pays ». Et la même source de poursuivre : « Le climat est tendu entre les sunnites et les chiites et certains veulent le pousser vers l'explosion. Accuser le Hezbollah d'avoir assassiné Gebran Tuéni est un message adressé aux chrétiens qui signifie : De même que le Hezbollah a tué le sunnite Rafic Hariri, il a assassiné le chrétien Gébran Tuéni. Ce message est censé trouver sa traduction dans les urnes électorales ».

AS SAFIR (10 OCTOBRE 2012)

Le président du Parlement, Nabih Berry s'est moqué de la campagne lancée par les forces du 14-Mars contre le Hezbollah. « Cette campagne cible un parti patriotique comme le Hezbollah, a-t-il dit. Elle pourrait bientôt viser le Mouvement Amal et le Courant patriotique libre. C'est le changement personnifié ».

M. Berry a rendu hommage à l'attitude de la députée Nayla Tuéni en réaction aux accusations lancées contre le Hezbollah pour son implication présumée dans le meurtre de son père, l'ancien député Gebran Tuéni. « Elle a demandé au parti des précisions, l'invitant à démentir ces accusation, a dit M. Berry. Et c'est ce que le Hezbollah a fait dès le lendemain. Il a nié tout lien avec cet assassinat et, en même, a demandé à la justice de prendre son cours ».

Selon M. Berry, les uns veulent récupérer le document diffusé par la chaîne de télévision Al-Arabiya à des fins politiques. « Quel est le but des tentatives visant à semer une ambiance qui favorise la discorde dans cette période charnière où il faut parvenir à un maximum d'entente nationale », s'est-il étonné.

M. Berry a par ailleurs enterré le projet de loi électoral basé sur les 50 circonscriptions, mettant en garde contre le fait que

« certains font en sorte de maintenir en vigueur la loi de 1960, en perdant du temps afin que l'on arrive à la veille des élections sans nouvelle loi, ce qui fait que la loi de 1960 sera un fait accompli ».

AN NAHAR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DU 14-MARS)

ROSANNA BOU MOUNCEF (12 OCTOBRE 2012)

En dépit du développement survenu dernièrement sur le front syro-turc, des sources politiques en contact avec des responsables arabes et internationaux ont affirmé que le changement de la donne sur le terrain est peu probable, et ce pour plusieurs raisons. Les opérations menées quotidiennement par l'armée régulière syrienne donnent l'impression que le régime entraîne son voisin la Turquie vers une guerre. Or, les acteurs internationaux, en particulier les Etats-Unis, la Russie et les Etats européens, ne sont pas favorables à un tel scénario, car toute guerre entre Damas et Ankara sera très dure. En outre, une frappe militaire israélienne contre les installations nucléaires iraniennes est également à exclure, toute confrontation qui dépasse les territoires syriens ouvrira la porte à des éventualités qui restent inconnues. Selon les mêmes sources, la partition de la Syrie est chose improbable. En effet, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, aurait considéré que la division de la Syrie n'était pas envisageable, notamment à la lumière des informations selon lesquelles le président syrien séparerait la partie alaouite du territoire syrien afin d'y installer son pouvoir et faire contrepoids à l'autonomie qu'exigeraient les Kurdes ou les autres communautés en Syrie.

AN NAHAR (11 OCTOBRE 2012)

KHALIL FLEIHAN

Certains pays expriment, par le biais de leurs ambassadeurs, leur inquiétude des conséquences sur le Liban du conflit violent en Syrie. En effet, l'ambassadeur d'un Etat européen intéressé par la situation au Liban a affirmé que son pays n'épargnerait aucun effort pour protéger le Liban et l'éloigner des conséquences de la crise syrienne. Cependant, l'Etat en question s'est vite rendu compte qu'un complot visait à enflammer le Liban, que ce soit par la frontière Nord ou par des accusations pointant l'ingérence de

partis libanais dans le conflit armé.

De même, l'ambassadeur d'un autre Etat européen concerné a exprimé au secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, ses appréhensions quant à l'expansion de la crise syrienne vers le Liban. En contrepartie, une faction libanaise a critiqué l'inaction de Ban Ki-moon et l'échec de la Ligue arabe dans sa tentative de convaincre Assad de mettre un terme aux combats et d'accepter le dialogue. Cette même partie libanaise s'étonne des violations perpétrées par la Syrie aux frontières avec le Liban, malgré la demande formulée par le président Sleiman le 23 juin. Selon cette faction, les violations s'accompagnent d'un complot ayant pour cibles certaines personnalités libanaises.

AL HAYAT (QUOTIDIEN SAOUDIEN-12 OCTOBRE 2012)

PARIS, RANDA TAKIEDDINE

Une source française informée du dossier libanais a affirmé que la visite du Premier ministre libanais, Najib Mikati, à Paris est prévue les 19, 20, et 21 novembre prochain. La même source a expliqué que les craintes de la France de la contagion de la crise syrienne au Liban ainsi que de la possibilité de la déstabilisation du pays sont imputables à plusieurs éléments, dont la question des réfugiés syriens, le risque des opérations terroristes ainsi que l'incertitude quant à la capacité de Mikati de pouvoir maintenir la politique de dissociation vis-à-vis des événements en Syrie, étant donné qu'un tel objectif requiert l'acquiescement du Hezbollah. Pour combien de temps la politique de dissociation pourrait-elle être maintenue, se demande Paris, dans l'éventualité de l'éclatement d'événements dans certaines régions libanaise, comme Tripoli, ou d'incidents suscités par le Hezbollah dans le Sud ou à Beyrouth ? La France a des craintes à cet égard, elle considère toutefois qu'il est nécessaire d'aider et de soutenir Mikati et d'appuyer son plan qui vise à moderniser et renforcer les capacités de l'Armée libanaise.

Dans ce contexte, la source a affirmé qu'« il n'existe aucun problème à ce que des missiles Hot soient fournis à l'armée libanaise. Mais, précise-elle, ces missiles sont destinés à être tirés à partir des hélicoptères. Or, les hélicoptères de l'Armée libanaise

ne sont pas actuellement fonctionnels. Ils doivent être une remise à neuf. Paris est disposé à le faire. La source précitée poursuit : « Il n'y a aucun problème à ce que la question des missiles soit discutée. Mais la fourniture des missiles n'aura aucun sens tant que les avions ne sont pas fonctionnels ». « La visite de Mikati, ajoute la source, sera l'occasion pour s'entretenir du renforcement de l'armée. Le président François Hollande lui a exprimé sa volonté à l'aider à cet égard. En outre, Paris a encouragé Mikati dans sa politique de dissociation vis-à-vis de la crise syrienne. Cependant, pour que cette politique soit réussie, il faut que les amis de Damas au sein du gouvernement suivent également cette politique. Pour assurer son succès, Mikati doit être déterminé et capable d'assurer l'engagement du Hezbollah dans ce sens. Il faudra également éviter tout dérapage sur le terrain. Jusqu'à cette date, toutes les parties au Liban réalisent que la détérioration de la situation n'est pas dans l'intérêt du Liban. Mais, Paris a des raisons logiques qui justifient ses craintes ». « Paris détient des preuves qui montrent que les Gardiens de la révolution iraniens sont actifs sur le terrain en Syrie, tout comme le Hezbollah, qui l'est à un moindre degré. Le Hezbollah protège l'intérieur. Il peut envoyer des milliers de combattants à Alep par exemple. Mais, il se contente d'envoyer une centaine de combattants aux banlieues de Damas. Il est prudent. Il ne veut pas mélanger les affaires libanaises aux événements en Syrie ». En outre, « le déploiement de l'Armée libanaise dans la banlieue sud de Beyrouth avec l'autorisation du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, était chose remarquable pour la France », souligne la source. En ce qui concerne l'affaire de l'ancien ministre, Michel Samaha, la source française a affirmé : « Les preuves étaient flagrantes et la politique de dissociation implique la distanciation vis-à-vis de toutes les parties. Si Mikati avait exprimé son souhait de libérer Samaha, il aurait créé un scandale et aurait porté atteinte à sa crédibilité. Samaha est en prison. Rien ne lui arrivera. Mais il ne sera pas libéré, compte tenu des preuves qui ont mené à son arrestation ».

AL HAYAT (10 OCTOBRE 2012)

Selon des sources informées, la communauté internationale porte un intérêt croissant à la situation aux frontières libano-syriennes.

C'est dans cette perspective que l'Occident cherche à fournir à l'Armée libanaise tous les équipements nécessaires pour un meilleur contrôle des frontières tout en mettant en garde contre les violations perpétrées par le régime syrien. Ces mêmes sources affirment que les missions diplomatiques suivent de près les informations confirmant la participation du Hezbollah au conflit syrien auprès des forces du régime. Les sources estiment que cette implication du Hezbollah va à l'encontre de la politique de neutralité adoptée par le gouvernement de Mikati et de la Déclaration de Baabda parue en juin suite à une séance du dialogue nationale et confirmant l'impartialité du Liban face à la crise syrienne et la nécessité de renforcer le contrôle des frontières.

Les sources ont également rapporté que les pays occidentaux veillaient à ce que ni les forces syriennes ni l'armée syrienne libre ne violent les frontières libanaises. Sans compter l'intérêt porté par toutes les missions diplomatiques à l'évolution du dossier de la loi électorale, par souci de voir les élections se dérouler aux dates fixées.

L'ORIENT-LE JOUR (QUOTIDIEN FRANCOPHONE PROCHE DU 14-MARS)

SCARLETT HADDAD (10 OCTOBRE 2012)

Une petite phrase qui revient régulièrement ces derniers temps dans le langage politique commence à irriter les milieux proches de Bkerké. Elle porte sur un appui musulman à « tout projet de loi électorale qui aurait l'aval des chrétiens ».

Des sources proches du patriarcat maronite ont l'impression que les parties musulmanes misent ainsi sur l'impossibilité pour les différentes parties chrétiennes de parvenir à un accord sur un même projet de loi électorale. Le plus grave, estiment ces sources, c'est que cette attitude n'est pas éloignée de la réalité et en dépit de toutes les tentatives du patriarche, Mgr Béchara Raï, les points de vue entre les différentes parties chrétiennes restent très éloignés et la commission initiée par Bkerké ne parvient même plus à se réunir. Les sources proches du patriarcat précisent que c'est bien pour cette raison que ce dernier a décidé d'annoncer clairement son refus d'un retour à la loi de 1960. Les sources

précitées expliquent que Bkerké est soucieuse de l'intérêt des chrétiens dans leur ensemble. C'est pourquoi il est clair, à ses yeux, que la loi de 1960 ne favorise pas une représentation chrétienne fidèle au Parlement et permet aux autres composantes de la scène libanaise d'élire une partie non négligeable des députés chrétiens. Le patriarcat maronite estime ainsi que l'identité du camp chrétien vainqueur (ou perdant) est secondaire. Ce qui compte, c'est que les députés chrétiens soient choisis par les électeurs de cette communauté. C'est la raison pour laquelle le patriarcat ne veut pas entrer dans le détail des projets et il se contente de définir ce qui lui paraît inacceptable. L'Église maronite estime que sa principale mission à l'heure actuelle est d'aider les chrétiens à bien se repositionner après la marginalisation dont ils ont été victimes à la suite de l'adoption de l'accord de Taëf et la réduction des pouvoirs présidentiels. En même temps, Bkerké souhaite réunir les chrétiens autour de projets et d'intérêts communs. C'est le sens de l'action du patriarche depuis son élection à la tête de l'Église maronite. La loi électorale aurait en principe dû servir de base à une unité chrétienne autour d'un même projet. Mais les intérêts divergents, pour ne pas dire contradictoires, des uns et des autres ont jusqu'à présent paralysé la commission chrétienne formée dans ce but, sous l'égide de Bkerké.

Deux propositions avaient alors été privilégiées, le projet de loi grec-orthodoxe et un découpage du pays en 15 circonscriptions électorales (ce qu'on appelle les circonscriptions moyennes). Mais la campagne médiatique actuelle est en train de détourner l'attention des Libanais des projets initiaux. La scène est livrée aux surenchères politiques qui empêchent tout débat constructif en profondeur.

Face à ce tableau, Bkerké a donc jugé nécessaire de fixer un point de repère qui est le refus de la loi de 1960. Son idée n'est pas d'imposer son point de vue, mais de dessiner une ligne rouge, sachant parfaitement qu'elle est une autorité morale. Dans ce contexte, le camp qui souhaite d'une façon ou d'une autre en rester à la loi de 1960 devra assumer ses responsabilités face à l'électorat chrétien.

Bkerké a ainsi fixé ce qui, à ses yeux, ne sert pas les intérêts des chrétiens, mais elle laisse aux différents protagonistes le soin de trouver une formule qui assure ces intérêts. Sinon, que chacun assume ses responsabilités.

En adoptant la position de rejet de la loi de 1960, Bkerké s'est aussi adressé aux musulmans, sunnites et chiites confondus, en leur rappelant que cette loi leur a permis d'élire 30 députés chrétiens (les chiites en ont élu quatre dans la Békaa, à Zahrani et au Sud, et ils ont exercé une influence déterminante sur l'issue du scrutin à Baabda, Jezzine et Jbeil). Cette attitude de Bkerké est aussi l'occasion pour l'Église maronite de demander aux parties musulmanes, qui se déclarent en faveur de tout projet qui bénéficie de l'appui des chrétiens, de concrétiser cette formule et de cesser de se cacher derrière l'argument de l'entente entre chrétiens pour laisser ensuite ces derniers se disputer. En fait, il y aurait actuellement une crainte véritable que les musulmans parviennent à s'entendre aux dépens des chrétiens qui restent, eux, divisés. La réédition de l'accord quadripartite qui avait consacré une alliance électorale entre le courant du Futur, le PSP, le Hezbollah et Amal, au détriment des chrétiens, constitue une véritable hantise pour l'Église maronite qui souhaiterait que les protagonistes chrétiens voient les prochaines élections législatives sous l'angle de l'intérêt général et non à travers le prisme étroit de leurs propres intérêts respectifs, qui, déjà, poussent les parties chrétiennes au sein d'un même camp (il s'agit en l'occurrence des Kataëb et des Forces libanaises) à se disputer les sièges chrétiens.

Derrière l'échéance électorale, ajoutent les sources proches de Bkerké, l'objectif est de pousser les chrétiens du Liban à dépasser leurs divisions pour pouvoir remplir leur rôle qui va au-delà des frontières de leur propre pays.

ALNASHRA.COM (SITE D'INFORMATION LIBANAIS-10 OCTOBRE 2012)

HUSSEIN ASSI

Des sources bien informées ont révélé que deux cellules, qui planifiaient d'assassiner le pape Benoît XVI lors de sa visite au Liban, entre le 14 et le 16 septembre, ont été démantelées et

certain de leurs membres arrêtés.

Les membres de l'une des cellules ont été arrêtés dimanche au matin, avant la messe que le souverain pontife devait célébrer sur le front de mer de Beyrouth.

Les sources précisent que les services de sécurité ont transformé la nuit qui a précédé la messe en jour, utilisant tous les moyens techniques dont ils disposent pour les localiser. Dimanche à l'aube, ils ont finalement réussi à démanteler l'une d'elle, alors même que les fidèles commençaient à affluer sur la grande place où devait être célébré l'office religieux.

Aucune information n'a filtré sur le sort de la deuxième cellule. Mais la source précitée indique que les autorités ecclésiastiques étaient tenues heure par heure au courant des développements. Selon les informations, l'un des auteurs de l'attentat déjoué comptait se déguiser en agent de sécurité pour commettre l'assassinat, ce qui a poussé les services de sécurité à retirer toutes les balles réelles des armes des agents et des militaires déployés. De même que les membres des services de sécurité avaient au bras des rubans jaunes, utilisés comme signes distinctifs.

Les mêmes sources assurent que le danger qui entourait le pape lors de sa visite n'était pas « des paroles en l'air », et les services de sécurité l'ont pris très au sérieux.

Un éventuel attentat contre le souverain pontife aurait définitivement compromis toute possibilité de convivialité entre chrétiens et musulmans. Sa fonction aurait été complémentaire avec le plan d'exode des chrétiens du Moyen-Orient, qui a commencé en Irak et qui se poursuit en Egypte et en Syrie, précise une source spirituelle. La visite de Benoît XVI a consacré l'importance de la présence des chrétiens dans la région en général et au Liban en particulier. Le pape aurait informé ses interlocuteurs qu'il ne permettra pas que le même scénario se reproduise avec les chrétiens du Liban.

AGENCE FRANCE PRESSE (10 OCTOBRE 2012)

Deux personnes ont été arrêtées mardi soir à leur arrivée à l'aéroport londonien de Heathrow, dans le cadre d'une « enquête

sur un voyage en Syrie pour soutenir des activités terroristes présumées », a annoncé mercredi la police britannique.

Un homme et une femme, tous deux âgés de 26 ans, ont été interpellés par des membres de la section antiterroriste de Scotland Yard mardi à 20H30 (1930 GMT) à l'arrivée de leur avion à l'aéroport international, précise la police dans un communiqué. Leur vol était en provenance d'Egypte. Ils ont été placés en détention dans un commissariat de Londres. Ils sont soupçonnés d'avoir « commis, préparé ou incité à des actes de terrorisme », indique le communiqué de la police, qui précise que « ces arrestations entrent dans le cadre d'une enquête sur un voyage en Syrie pour soutenir des activités terroristes présumées ». Deux perquisitions étaient menées dans des domiciles de l'est de Londres, dans le cadre de la même enquête.

Tout en refusant de donner des détails sur ces arrestations, le ministre des Affaires étrangères William Hague a indiqué sur la BBC que les autorités britanniques avaient « eu des informations sur des combattants étrangers, y compris des Britanniques, qui se rendent en Syrie ». « Ce n'est pas quelque chose que nous recommandons, nous ne voulons pas que des Britanniques aillent prendre part à des situations violentes où que ce soit dans le monde », a-t-il poursuivi.

RIA NOVOSTI (AGENCE DE PRESSE RUSSE, 12 OCTOBRE 2012)

L'interception par la Turquie d'un avion syrien reliant Moscou à Damas peut être considérée comme une tentative d'exercer des pressions sur la Russie, ce qui risque d'aggraver les relations bilatérales, estiment les experts interrogés par RIA Novosti. « Cet incident aura un impact sur les relations bilatérales. Il était difficile de ne pas remarquer que l'appareil était civil et ne transportait pas de fret militaire. C'est un message destiné à la Russie qui traduit l'intention turque d'agir avec fermeté. La question est de savoir comment nous y réagissons », a indiqué à RIA Novosti Oleg Koulakov, professeur à l'Université militaire du ministère russe de la Défense. Et d'ajouter qu'un comportement aussi inattendu pouvait signifier que les autorités turques étaient déterminées à durcir le ton envers Moscou sur la Syrie.

« Forte du soutien de l'Otan sur le dossier syrien, la partie turque a surestimé ses capacités. Elle devrait écouter plus attentivement ce qu'avait dit le secrétaire général de l'Alliance Anders Fogh Rasmussen (qui avait déclaré le 8 octobre que l'Otan était prête à protéger la Turquie en cas de besoin, sans toutefois s'ingérer dans le conflit syrien, ndlr) », a-t-il poursuivi.

Boris Dolgov, de l'Institut russe d'études orientales, a pour sa part qualifié cet incident de « fait inédit » dans les relations internationales. D'après lui, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique turque à l'égard de la Syrie et de la Russie, qui s'oppose à toute intervention militaire dans ce pays proche-oriental. « Cette démarche vise la Russie et constitue le lancement d'une politique antirusse, je n'y vois rien de surprenant », a fait savoir l'expert.

Pierre Khalaf

Source
New Orient News (Liban)

Source : « L'exploit du drone de la Résistance : le 14-Mars sert les intérêts d'Israël », par Pierre Khalaf, New Orient News (Liban), *Réseau Voltaire*, 15 octobre 2012, www.voltairenet.org/article176262.html